

YONNE -COMPOSTELLE

Confraternité des Pèlerins de Saint Jacques en Bourgogne du Nord

Dimanche 2 juin 2019

marche libre

Boucles de Saint-Romain-le-Preux

15,5 km ou 10 km

Départ : 8h45 Église de Saint Romain

(parking en face près du cimetière)

**12h15 visite de l'église avec Patrice Wahlen
et association de sauvegarde du monument**

Pour ceux qui le désirent, repas tiré du sac

Covoiturage possible rv Maison des Randonneurs Auxerre à 8h00

<http://yonne-compostelle.e-monsite.com/>



Boucles Saint Romain 15,5 km et 10 km descriptif Marche libre

1 ère partie commune :

En face de l'église partir à en descendant entre les maisons. Après 20 m dans le virage prendre à gauche le chemin qui monte (panneau Duchepit ou Huche-Pie). Laisser un premier chemin partir vers la gauche puis, après 550 m prendre le chemin à gauche qui monte d'abord en sous-bois (bordure de buis) puis continue à travers champ et en longeant un autre bois sur 1,8 km. À la patte d'oie prendre à droite en descendant puis remonter en direction du château d'eau.. Une cinquantaine de mètres avant le château d'eau, prendre à gauche un bon chemin. Après 200 m, patte d'oie, prendre à gauche en descendant. Au carrefour en T partir à gauche et de là, tout droit jusqu'au hameau de La Gaulerie. Dans le hameau partir à droite puis tout de suite à gauche sur une centaine de mètres jusqu'à une patte d'oie.

Séparation des deux boucles

Boucle de 15,5 km.

Prendre à droite en descendant entre les prés et rester sur ce chemin jusqu'à l'entrée du bourg de La-Ferté-Loupière. Traverser la D 3 et entrer dans le bourg. Après 200 m prendre à gauche Rue Basse. Passer devant l'église Saint-Germain (Halte possible pour un aperçu sur la célèbre Danse Macabre). Continuer tout droit rue du Château pour sortir du bourg. On trouve sur quelques centaines de mètres les balises rouges et blanches du GR®13. Partir à gauche sur la D 145 route de Villiers-sur-Tholon. Laisser le GR® partir à droite et monter sur la départementale (attention à la circulation) sur 1,5 km.. 150 m après l'embranchement de la petite route des Bosselins, prendre à gauche le bon chemin qui par Nord-Nord-Ouest en longeant un petit bois (à droite on voit les champs et la ferme de Marchais Linois). Continuer toujours tout droit sur 1,3 km et des bâtiments agricoles sur la gauche. On traverse la petite route (croix de paroisse) et on continue tout droit sur 1 km jusqu'à déboucher sur une petite route avant le hameau des Coudroits

Boucle de 10 km

À la patte d'oie prendre à gauche (panneau Duchepit) en descendant le chemin qui longe les bâtiments agricoles puis devient herbu et descend dans le vallon. En arrivant au mur du parc du château des Taboureaux, laisser le chemin partant à droite vers la départementale 3 et continuer tout droit en longeant la haie et les murs des bâtiments du château (panneau Duchepit). Après 850 m on arrive à un carrefour en T. Partir à droite en direction des maisons. Traverser le ruisseau du Vrin sur une passerelle et arriver à la départementale. LA traverser (attention à la circulation) et prendre en face la petite route des Gruets. Monter sur 900 m. Peu après un virage en épingle à cheveu prendre à droite en montant le chemin herbu parallèle à la ligne électrique. Après 400 m, il débouche sur un chemin de terre qu'on prend à gauche sur quelques mètres pour déboucher sur une petite route avant le hameau des Coudroits

2e partie commune

Tout droit pour traverser les Coudroits en ignorant la petite route qui descend à gauche. On entre dans le hameau en passant entre une maison et un hangar en bois. Après 500 m peu avant la sortie du hameau, prendre à droite un chemin qui passe devant une maison avant de descendre vers la vallée. Après 300 m tourner à gauche à 90° et continuer de descendre régulièrement jusqu'au hameau de Preux. Contourner les murs d'enceinte du château puis prendre en face la rue pour trouver la petite route qui ramène à Saint-Romain. Dans le bourg, prendre à gauche la rue de Saint-Romain, passer devant les bâtiments communaux et la pisciculture et rejoindre l'église et le point de départ en traversant une nouvelle fois la départementale 3

